



IDI est un fournisseur agréé de l'International Association for Orthodontics (IAO). Les programmes d'orthodontie de l'IDI répondent aux normes et standards de qualité de l'éducation continue de l'IAO. Les heures et crédits des cours IDI sont donc reconnus pour le IAO Tier Advancement.



La correction des malocclusions de classe 2 en orthodontie fixe

Utilisation du Herbst, de ses dérivés, et de Distalizers

Objectifs éducationnels



Les malocclusions de classe 2 sont celles rencontrées le plus souvent en orthodontie. Il existe plusieurs méthodes visant une correction de ce décalage, mais bien peu ont été testées scientifiquement. Les méthodes amovibles peuvent offrir de bons résultats, mais dépendent totalement sur la coopération des patients, ce qui n'est pas une victoire à chaque fois...

Cette formation vient rappeler les éléments qui entrent dans le diagnostic des classes 2, ainsi que les différentes stratégies disponibles pouvant être offertes, tout en plaçant l'emphase sur l'utilisation du Herbst et de ses dérivés.

L'utilisation d'appareils d'avancement mandibulaire fixes, travaillant de façon ininterrompue, amène une réduction de la durée du traitement, augmentant ainsi le rendement du clinicien, diminuant le nombre de rendez-vous nécessaires, ce qui augmente du même coup la productivité.

Contenu



- Identification des malocclusions de classe 2
- Description de différentes options
- Présentation en détail de l'appareil Herbst et de son utilisation
- Présentation des appareils Forsus et Carrière
- Plusieurs exemples cliniques

À qui s'adresse cette formation ?



Cette présentation s'adresse aux dentistes désireux d'incorporer ces thérapies avec succès dans les soins orthodontiques déjà offerts.

Date

28 mai 2021



Lieu

Institut dentaire international (IDI) au Quartier DIX30
6000, boul. de Rome, suite 210, Brossard (QC) J4Y 0B6 (stationnement intérieur gratuit)



Conférencier



Dr Pierre Pellan

DMD, IBO

Diplômé de l'Université de Montréal en 1995, il entreprend ensuite une année de résidence multidisciplinaire à l'Université Laval de Québec. Conférencier à IDI depuis 2000, il siège sur le conseil de l'International Association for Orthodontics depuis 1999 à titre de trésorier. Il cumule à son crédit plus de 1 500 heures de formation continue en orthodontie et a traité à ce jour plus de 2000 cas.

Divulgateur aux participants : Il n'existe aucune relation financière pertinente entre cet(ces) enseignant(s) de cette activité de formation continue susceptible de créer des conflits d'intérêts.



Unités de formation continue (FC)

Dentiste : 7 Unités FC (théorie : 7 heures)

Hygiéniste : 7 Unités FC (théorie : 7 heures)

Pour tous les dentistes membres de l'ODQ, la politique de formation dentaire continue prévoit que chaque heure de formation théorique procure 1 unité FC, et que chaque heure de formation pratique « hands-on » procure 2 unités FC. Pour les hygiénistes dentistes membres de l'OHDQ, la politique de formation continue fonctionne en heures d'activité de formation, que ce soit théorique ou pratique.



Horaire

De 8 h 30 à 16 h 30 (dîner libre)



Coûts*

Dentiste : 795 \$

Membre du personnel : 395 \$

Contactez-nous ou consultez notre site d'inscription en ligne pour connaître nos diverses modalités de paiement et/ou mensualités.

* Plus taxes applicables. Un dépôt par carte de crédit est exigible à titre de confirmation, le solde étant requis au plus tard 14 jours avant le début de la formation. Le contenu du programme peut être modifié sans préavis. Un remboursement ou une note de crédit sera possible si une annulation écrite parvient à nos bureaux 21 jours avant le début de la formation. Notez toutefois que des frais administratifs de 10 % du prix original non escompté de la formation seront retenus (et les rabais de quantité et/ou gratuits associés seront réajustés), non remboursable, mais transférable sur une nouvelle transaction dans le programme en cours sur une ou plusieurs formations. Advenant une somme résiduelle, prévoir sa perte si non utilisée. Les places étant limitées, aucun remboursement ni note de crédit ne seront accordés sur une annulation formulée moins de 21 jours avant le début de la formation.

